

Hausse des refus de prêt : près d'un compromis de vente sur dix n'aboutit pas à une vente définitive



En novembre 2022, le taux de republication d'annonces du PAP.fr s'établissait à 9,4%, contre 4,6% six mois plus tôt et 1,8% en novembre 2021. Les propriétaires concernés indiquent que si leur vente n'a pas abouti, c'est en raison d'un refus de prêt de leur acheteur. Un chiffre confirmé par un sondage exclusif réalisé par PAP.fr auprès de 10 828 candidats à l'achat entre le 22 et le 27 novembre 2022, puisque 9,8% des acheteurs ont déclaré avoir fait l'objet d'un refus de prêt récemment.

Parmi les raisons ayant conduit à un refus de prêt, les acheteurs concernés citent majoritairement un problème de taux d'usure : 62,1%. Les autres motifs arrivent loin derrière : taux d'endettement trop élevé (30,5%), situation professionnelle (21,7%), apport personnel insuffisant (20,2%). Enfin, le diagnostic de



Ecrit par Echo du Mardi le 7 décembre 2022

performance énergétique (DPE), auquel les banques prêtent de plus en plus attention, a été un obstacle dans 3,3% des cas.

Une situation qui touche tous les profils

Les refus de prêts touchent tous les types de profils professionnels, y compris ceux qui pourraient sembler y échapper, à l'instar des salariés du privé en CDI qui représentent un peu plus d'un cas sur deux. Ainsi que toutes les tranches d'âge, avec un pic à 32% chez les 40-49 ans.

Les refus de prêts ont conduit un peu plus d'un acheteur sur deux (52,2%) à modifier leurs critères de recherche.

Etude réalisée à partir des données issues d'une enquête réalisée, entre le 22 et le 27 novembre 2022, via un questionnaire en ligne auprès de 10 828 personnes en recherche active d'un bien immobilier à l'achat sur PAP.fr et des données de republication d'annonces de vente, en novembre 2022, sur le site PAP.fr, dans un intervalle de 4 à 8 semaines après leur annulation.